## Fonds vert pour le climat – Mobilisation initiale des ressources – Contribution réservée

**Organisme :** Affaires Mondiales Canada

**Numero de projet :** CA-3-D002420003

**Lieu :** Afrique, régional, Amérique, régional, Asie, régional, Europe, régional

**Agence executive partenaire :** Fonds vert pour le climat

**Type de financement :** Don hors réorganisation de la dette (y compris quasi-dons)

**Dates :** 2015-12-11T00:00:00 au 2044-06-30T00:00:00

**Engagement :** 22000000.00

**Total envoye en $ :** 22000000.0

**Description :** Par l’entremise de ce projet, le Canada contribuera pour la première fois au Fonds vert pour le climat, un nouvel organisme onusien et le principal mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le Canada a annoncé le versement de 300 millions de dollars pour la première période de mobilisation des ressources (2015-2018) du Fonds vert pour le climat, soit une subvention de 190 millions de dollars et une contribution remboursable de 110 millions de dollars. Jusqu’à 22 millions de dollars de la subvention peuvent être utilisés pour absorber le risque de pertes financières causées par les prêts non productifs accordés depuis la contribution remboursable du Canada (« contribution réservée »). En équivalence d’aide, le Canada se place au 10e rang des donateurs au Fonds vert pour le climat dans le cadre de sa première période de mobilisation des ressources. En contribuant au Fonds vert pour le climat, le Canada favorise la transition vers des avenues de développement à faibles émissions et résilientes aux changements climatiques en aidant les pays en voie de développement à limiter ou à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s’adapter aux changements climatiques, et ce, dans un contexte de développement durable. Par l’entremise de ce Fonds, le Canada contribue à faire avancer les mesures d’adaptation et d’atténuation, et il fait ressortir les avantages sur le plan environnemental, social, économique et du développement en plus de prendre une approche sensible à la spécificité du sexe. En tant que membre du conseil du Fonds, qui en compte 24 au total, le Canada aide les pays les plus pauvres et les plus vulnérables (y compris les pays les moins développés, les États insulaires en développement, et les États africains) à prendre des mesures pour atténuer les effets des changements climatiques et à encourager le secteur privé à faire des investissements respectueux du climat. Le Canada s’emploie aussi à assurer une opérationnalisation efficace et efficiente du Fonds, entre autres grâce à l’élaboration de politiques et de procédures musclées au service des efforts d’adaptation et d’atténuation des pays en développement et conformes aux normes internationales.

## Transactions

**Date :** 2015-12-11T00:00:00**Type :** Engagement **Montant :** 22000000.00

**Date :** 2019-03-26T00:00:00**Type :** Déboursé **Montant :** 22000000.00